

Royaume du Maroc
Conseil National des Droits de l'Homme

Département Information et Communication

المجلس الوطني لحقوق الإنسان في الصحافة الوطنية

LE CNDH DANS LA PRESSE NATIONALE

13 Juin 2011

13 يونيو 2011

العيون تحتضن منتدى ابن عربي لاستعادة الذاكرة

الصباريشارك في الدورة 13 التي تناقش موضوع التاريخ وإعادة قراءته

تحتضن العيون الدورة الثالثة عشرة من منتدى ابن عربي للتحاّث حول «جدلية الذاكرة والمستقبل» يومي ثامن عشر وتساع عشر يونيو الجاري، وذلك بمبادرة من مؤسسة المعهد الدولي للمسرح المتوسطي وكلية الآداب والعلوم الإنسانية جامعة محمد الخامس أكادال بالرباط وجمعية منتدى البدائل، ويتعاون مع وكالة دعم وتنمية الأقاليم الجنوبية والوكالة الإسبانية للتعاون الدولي للتنمية ومركز الدراسات تيريس وجمعية عصابة حقوق الإنسان بالصحراء.

وجاء في بلاغ توصلت «الصباح» بنسخة منه أن تنظيم منتدى ابن عربي يأتي في سياق حاجة الشعوب إلى استرجاع الذاكرة، الأمر الذي يعتبر حسب المنظمين أنجح طريقة لبناء المستقبل الذي يستجيب لمتطلبات التنمية الاقتصادية والاجتماعية والديمقراطية.

وأوضح المنظمون في البلاغ ذاته أن منتدى ابن عربي ينطلق من فكرة تتجلى في أن التاريخ وإعادة قراءته ينبغي أن يكونا أداة للمعرفة والفكر خدمة للمستقبل.

ويستضيف منتدى ابن عربي الذي يشرف عليه العربي الحارثي وعبد الرحيم بنحادة وخوسي مونليون، عددا من الشخصيات من داخل المغرب وخارجه للمشاركة في فعالياته، ومنهم وائل بنجلون، رئيس جامعة محمد الخامس أكادال، والبشير الدخيل، رئيس جمعية منتدى البدائل، وأنخيل مونليون، المنسقة العامة لمؤسسة المعهد الدولي للمسرح المتوسطي، وفاطمة أبورتو، نائبة برلمانية، وامباركة بوعايدة، نائبة برلمانية، وجامع بيضا، أستاذ التاريخ بجامعة محمد الخامس، والحبيب المالكي، أستاذ العلوم الاقتصادية، ومحجوب الهبيبة، وفاطمة الزهراء طموح، باحثة بمعهد الدراسات الإفريقية، واليسيا دي لا هيكييرا، عن جامعة غرناطة وأحمد حرزني، أستاذ جامعي ومحمد كنبيب، أستاذ التاريخ بجامعة محمد الخامس والموساوي عجلاوي، مدير الأرشيف وإيغناسيو فوركادا، أستاذ القانون الدولي بجامعة كاستيا لامنتشا ومحمد الصبار، الأمين العام للمجلس الوطني لحقوق الإنسان وأدريان مندوزا كريمون، رئيس جمعية لايرا وعبد الرحمان المودن، أستاذ التاريخ بجامعة محمد الخامس وميغيل أنخيل بويول، عن مركز الدراسات الإسبانية المغربية.

وجدير بالذكر أن منتديات ابن عربي بدأ تنظيمها سنة 1994، بمبادرة من مؤسسة المعهد الدولي للمسرح المتوسطي ومؤسسات أخرى من القضاء المتوسطي. وقد احتضنت مدن مثل لاكيبلا وطليلة وساراييفو وماردة والرباط وكاثرييس والدار البيضاء ومرسيليا ومديريد.

وفي الدورات السابقة من منتدى ابن عربي، الذي يحتفي بروح الفيلسوف والشاعر ابن عربي، نظمت ندوات حول محاور متنوعة مثل «إسلام آخر، غرب آخر» و«الذاكرة في خدمة الإنسانية» و«المواطنة الكونية» و«من أجل حوار الحضارات» و«التعارف المتبادل يبني السلام».

أمينة كندى

SAHARA Le CNDH à Laâyoune

Le CNDH consolide sa présence au Sahara. En attendant de connaître sa composition finale, avec l'incorporation de Sahraouis aux thèses proches du Polisario, le bureau administratif régional du CNDH a tenu, du 10 au 12 juin, une session de formation en matière des droits de l'Homme au profit d'ONG œuvrant dans ce domaine, notamment dans les provinces du sud.

Actualité Maroc : Maroc : **Atelier de formation en droits de l'Homme au profit des ONG à Lâayoune**

Un atelier de formation en droits de l'Homme dédié aux ONG opérant dans ce domaine dans les provinces du sud, a ouvert ses travaux vendredi à Lâayoune.

A travers cet atelier initié par le bureau administratif régional du conseil national des droits de l'Homme (CNDH), les bénéficiaires renforceront leurs connaissances des questions relatives aux droits de l'Homme et de développeront les instruments et mécanismes juridiques de protection des droits de l'Homme.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en Œuvre des programmes et objectifs du CNDH visant à promouvoir la culture des droits de l'Homme et permettre aux acteurs de la société civile d'appréhender les mécanismes en vigueur dans ce domaine, a souligné le président du bureau administratif régional du CNDH, M. Mohamed Salem Cherkaoui.

Cet atelier mettra l'accent sur les valeurs et principes des droits de l'Homme, les mécanismes internationaux visant la protection des droits de l'Homme aux niveaux international et régional, les valeurs démocratiques et de la justice sociale ainsi que sur le rôle de la société civile dans la promotion du respect des droits de l'Homme, a-t-il ajouté.

Trois jours durant, les participants soumettront à débat des thèmes relatifs aux critères et mécanismes régionaux et internationaux de protection et de renforcement des droits de l'Homme, aux institutions nationales des droits de l'Homme et aux mécanismes de travail des commissions des Nations Unies relatives aux droits de l'Homme.

الصبار «منزعج» من وضعية باقي المعتقلين في ملف «بليرج» ولقاء مرتقب مع بنهاشم لدراسة الملف

بليعيد كروم

إفشاء تنفيذها لهذا الإجراء، الذي لم تشعر به عائلاتهم في حينه.

وأشار البلاغ، الذي توصلت «المساء» بنسخة منه، إلى أن بعض المرحلين، الذين بصرون على العودة إلى سجن سلا والإفراج عنهم عبر دفعات وفق الوعود التي قدمت لهم سابقا، خاضوا إضرابا عن الطعام، كرد فعل على تلك التجاوزات، قبل أن يتراجعوا عن هذه الخطوة، بعدما تعرض عدد منهم للضغط والضرب والتعذيب بالفلقة، ليتم عزلهم بعد ذلك في زنزانات انفرادية، مضيفا أن الحالة الصحية لمجموعة منهم جد مزرية وفي تدهور مستمر نتيجة سوء التغذية والأوساخ وقلة النظافة وغياب الأدوية وحرمانهم من الزيارة، مؤكدا أن هيئة الدفاع قامت بإشعار الحراس والطبيب بالظروف اللاإنسانية، والمهينة للكرامة البشرية، التي يربح تحتها السجناء، دون أن تحرك الجهات المعنية ساكنا.

وندد المحامي زعزاع، نائب رئيس منتدى الكرامة لحقوق الإنسان، في البلاغ ذاته، بالاستقبال غير اللائق بهيئة الدفاع، حيث أجبر المحامون على التخلي عن هواتفهم النقالة، كما تركوا ينتظرون أمام الباب الكبير للسجن بعد سحب بطاقتهم الوطنية وليس المهنية ورخصة الزيارة، وهو ما اعتبره المحامي أمرا مخالفا لما جرى به العمل في سجون المملكة، حيث يخصص مكان خاص بهيئة الدفاع إلى حين إحضار موكلها إلى قاعة الزيارة ولا تطلب منها البطاقة الوطنية ولا حتى المهنية وإنما فقط رخصة الزيارة، على حد قوله.

علمت «المساء» أن محمد الصبار، الأمين العام للمجلس الوطني لحقوق الإنسان، سيعقد اجتماعا مرتقبا، غدا الثلاثاء، مع حفيظ بنهاشم، المندوب العام لإدارة السجون وإعادة الإدماج، لدراسة مطالب باقي المعتقلين في ملف «بليرج»، الذين قامت المندوبية بترحيلهم بشكل تعسفي إلى سجن تولال 2 بمدينة مكناس، بعد أحداث العنف الأخيرة التي كان سجن سلا مسرحا لها.

وأوضح المصدر أن الصبار أعرب عن انزعاجه الكبير وقلقه الشديد من المنحى الذي اتخذه هذا الملف، خلال لقاء جمعه، ببحر الأسبوع المنصرم، مع أعضاء من تنسيقية عائلات السجناء المذكورين، وأصفا قرار الترحيل الجماعي الذي شمل عدد من معتقلي سجن الزاكي، بأنه قرار في غير محله، لاسيما أن مجموعة منهم لم تشارك في المواجهات التي اندلعت، يومي 16 و17 ماي الماضي، بين قوات الأمن ومعتصمين محسوبين على تيار ما يسمى بالسلفية الجهادية.

ووعد الأمين العام للمجلس الوطني لحقوق الإنسان أهالي المعتقلين بعزم المجلس على اتخاذ جميع التدابير المتاحة والممكنة لمعالجة أوضاع معتقلي ملف «بليرج» داخل سجن مكناس، معتبرا لقاءه المقبل مع بنهاشم بأنه يصب في هذا الاتجاه.

وفي موضوع ذي صلة، أدار بلاغ صادر عن عبد المالك زعزاع، محامي مجموعة من المعتقلين سألني الذكر، ما تعرض له هؤلاء السجناء أثناء ترحيلهم إلى سجن تولال 2، وقال إن مندوبية السجون ارتكبت في حقهم خروقات بالجملة



محمد الصبار

Du 11 au 17 06 11



L'ACTU
Maroc
EN COUVERTURE

Le mouvement du 20 février, qui représente aujourd'hui la première force d'opposition, se radicalise et perd de sa force de mobilisation. Il n'a ni leader ni idéologie, et il n'a pas pu se transformer en vraie force de proposition. **Certains le voient disparaître après le référendum. Mais...**

PAR **DRISS BENNANI,**
MOHAMMED BOUDARHAM
ET **MEHDI MICHBAL**

**LA FIN
DU 20 ?**

Le Mouvement du 20 février fascine, inquiète, dérange. La déferlante contestataire a finalement pris tout le monde de court. Et ces jeunes, qu'on ne prenait pas au sérieux il y a tout juste quelques mois, se sont finalement imposés comme des acteurs incontournables de la scène politique et associative nationale. Mais le mouvement demeure insaisissable. Son organisation tentaculaire lui procure une force de frappe impressionnante, mais il ne dispose pas de leaders ou de porte-parole. Ses décisions, même les plus sensibles, sont prises lors d'assemblées générales où règne généralement un joyeux désordre. Certaines coordinations fonctionnent en totale indépendance et des désaccords flagrants (sur des questions pourtant essentielles) apparaissent au grand jour. Tout cela fait qu'aujourd'hui, de grandes questions taraudent les esprits. Le mouvement a-t-il (réellement) été récupéré par les extrémistes d'Al Adl Wal Ihsane, de la gauche radicale et de la mouvance salafiste ? Que penser des dispersions violentes des sit-in dans les quartiers populaires ? Les jeunes se sont-ils trop pris au sérieux, au point de tenter le diable en rêvant de... renverser le régime ? Faut-il les brûler pour autant ? Que se passera-t-il après la tenue du référendum de juillet ? A toutes ces questions, nous ne pouvons apporter de réponses tranchées. La conjoncture reste imprévisible et ouverte à tous les scénarios.

Le mouvement s'est-il radicalisé ?

"Ila britou l'horiya, qalbouha jamhouriya", "Ya Saddiss ya dictatour, waktach ijik Addour", "Achaab Yourid Isqat Annidam"... Plus durs, plus directs, ces slogans qui appellent à l'instauration d'une république, ou à la chute du régime, ont fait leur entrée dans les manifestations de dimanche dernier. Répétés en chœur par un petit groupe de manifestants à Rabat, ces appels à "en découdre avec la monarchie" font le buzz sur les forums sociaux et sont présentés, par certains, comme un signe avant-coureur de la radicalisation d'un mouvement que l'on croyait jusque-là modéré. C'est en tout cas la carte que joue l'Etat depuis quelques semaines pour contrer les manifestations, en mettant en évidence l'instrumentalisation des jeunes par des mouvements extrémistes comme Al Adl Wal Ihsane et certaines composantes de la gauche radicale. Khalid Naciri, porte-parole du gouvernement, l'avait d'ailleurs clairement affirmé au lendemain des manifestations réprimées du 22 mai : "Tant qu'on avait affaire à des jeunes qui réclamaient des réformes démocratiques, il n'y avait aucun problème. Mais là, nous sommes face à une autre configuration. Le mouvement a été infiltré par les gens d'Al Adl Wal Ihsane, de

LA MIGRATION DES MARCHEURS VERS LES QUARTIERS POPULAIRES A PROVOQUÉ LA COLÈRE DES AUTORITÉS PUBLIQUES.

l'extrême gauche et de la Salafiya. Des courants que tout sépare...sauf leur volonté de déstabiliser le régime". Depuis, cette thèse officielle a fait son petit bonhomme de chemin auprès d'une partie de l'opinion publique, érodant au passage le capital sympathie dont jouissait le mouvement à sa naissance. "C'est vrai, nous avons remarqué que la perception de l'opinion publique a changé à notre égard. Cela n'est nullement dû à une prétendue radicalisation du mouvement, mais surtout à la campagne de désinformation menée par les services de l'Etat", répond Omar Radi, l'un des meneurs du mouvement. "Al Adl et Annahj ont accompagné le mouvement depuis sa naissance. Et leur position n'a pas changé depuis. Ils respectent à la lettre nos slogans et nos positions", tranche le jeune militant.

Quid des slogans républicains scandés ici et là par certains manifestants ? Là encore, Omar Radi désigne l'Etat comme responsable de la radicalisation d'une partie du mouvement. "Après les violences subies par les membres du mouvement, c'est normal que certains en veulent au chef de l'Etat. Mais ces slogans qui appellent à la chute du régime ne sont pas représentatifs, car ils ne sont pas récurrents. Ce sont des cas plutôt isolés". Mustafa Miftah, membre dirigeant du Parti socialiste unifié (PSU) abonde dans le même sens. Il parle d'une "exaspération" du mouvement. "Depuis la libération des prisonniers politiques, il n'y a pas eu de signal positif de la part de l'Etat. On a eu droit, au contraire, à la violence, à la répression et à la propagande. Il était dès lors prévisible que les positions de certains se durcissent, sans que cela soit caractéristique de tout le mouvement".

Le mouvement a-t-il perdu de sa force de mobilisation ?

La grande marche nationale du dimanche 5 juin n'a finalement pas eu lieu. A Rabat, le Mouvement du 20 février a péniblement rassemblé 2000 manifestants et seule une poignée de leaders politiques et syndicaux ont répondu présent. Casablanca n'a pas fait mieux avec des estimations oscillant entre 3000 et 5000 marcheurs. Idem à Tanger. "Des chiffres à ne pas sous-estimer", selon ce membre du mouvement, mais qui restent très loin des dizaines de milliers de Marocains qui ont battu le pavé le 20 février, le 20 mars ou encore le 24 avril dans différentes villes du pays. Le Mouvement du 20 s'essouffle-t-il pour autant ? Les Marocains seraient-ils devenus sourds à ses appels à manifester ? Difficile de trancher. "Il y a une dynamique de départ qui s'est perdue, analyse le sociologue Jamal Khalil. Entretenir cette dynamique supposait l'émergence de leaders charismatiques, la définition d'objectifs clairs et une organisation rigoureuse du mouvement. Or, ce dernier a choisi d'être populaire et de ne pas personifier sa lutte pour des réformes politiques profondes".

Autre erreur stratégique du mouvement : le déplacement des manifestations dans les quartiers populaires. Cela a privé le "20 février" d'une catégorie de marcheurs appartenant aux classes moyennes supérieures. Ces dernières étaient parfaitement visibles lors des marches du 20 février puis du 20 mars, et participaient à contrebalancer (du moins au niveau de l'image) la prééminence de la présence islamiste lors de

KAMAL AMMARI. Le martyr du mouvement

Ce jeune Mesfioui est brusquement sorti de l'anonymat. Gardien de nuit au port de la ville, il serait décédé après avoir été passé à tabac par les forces de l'ordre. Officiellement, il serait mort d'une "pneumopathie extensive". Le point.

"Assassins, nous voilà !", "Le peuple veut la tête des assassins"... L'ombre de Kamal Ammari a plané sur presque toutes les marches organisées dans différentes localités, ce dimanche 5 juin. Des photos du "martyr du mouvement" ont d'ailleurs été brandies par les manifestants, accompagnées de slogans accusateurs envers le Makhzen. Kamal Ammari, puisque c'est de ce jeune Mesfioui qu'il s'agit, est mort le 2 juin à l'hôpital de la ville. Son décès suscite toujours une vive polémique entre le Mouvement du 20 février et les autorités publiques. Kamal aurait fêté ses 30 ans le 24 août prochain. Issu d'une famille modeste habitant un quartier populaire de Safi, il avait décroché une licence en physique il y a quelques années. Mais son diplôme ne lui avait pas servi à grand-chose. Dans une ville écrasée par le chômage et la pauvreté, le jeune homme s'était très vite rendu à l'évidence et avait accepté un poste dans une société

de gardiennage, qui l'avait affecté au port commercial de la ville. Pour arrondir ses fins de mois, ce jeune, qu'on présente sans histoire, donnait des cours du soir en mathématiques et en physique. Il coulait ainsi des jours tranquilles, jusqu'au 29 mai dernier.

La version de la famille

Selon la famille Ammari, mais aussi des membres du Mouvement du 20 février à Safi, Kamal aurait assisté au début de la manifestation (réprimée) du 29 mai, avant de rejoindre son travail. C'est sur le trajet du port que des policiers l'auraient intercepté. Après une vérification des papiers de sa mobylette, le jeune Mesfioui avoue avoir participé à la manifestation du jour.

C'est alors que les coups auraient commencé à pleuvoir sur le jeune homme. En tout, sept policiers et éléments des Forces auxiliaires s'acharnaient sur Kamal, tombé par terre. Son état est déplorable. Des habitants lui procurent

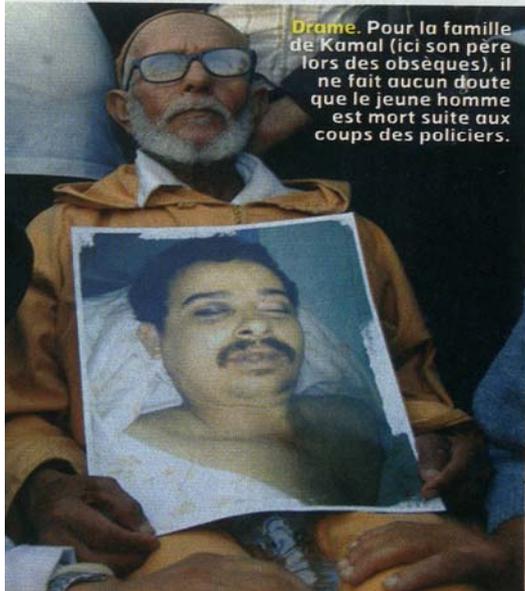
quelques soins élémentaires, mais le jeune homme refuse de se rendre à l'hôpital. "Il avait peur d'être arrêté. L'hôpital de la ville était totalement encerclé par la police ce jour-là", explique sa famille dans un communiqué publié en début de semaine. Un médecin généraliste privé l'ausculte sommairement et lui prescrit quelques calmants. Trois jours plus tard, soit la veille de son décès, Kamal est pris de nausées et son état s'aggrave. Il revoit un autre médecin qui lui prescrit un nouveau traitement. Sans succès. En désespoir de cause, sa famille décide de le conduire à l'hôpital de la ville où Kamal rend l'âme après six heures passées en soins intensifs. L'information se propage telle une traînée de poudre. La ville entière est en deuil. Une marche et un sit-in ont lieu le jour-même. Le 4 juin, ses funérailles ont rassemblé plusieurs milliers de personnes, dont des leaders syndicaux et des responsables d'associations de défense des droits de l'homme.

Du 11 au 17 06 11

ces différentes marches de protestation. La migration des marcheurs vers les quartiers populaires a ensuite provoqué la colère des autorités publiques. "Au centre-ville, le terrain est balisé. Les autorités savent qu'elles peuvent tout contrôler. Ce n'est pas le cas dans les quartiers populaires et périphériques, où la police est sur les dents et où l'on déplore le plus de répressions brutales des forces de l'ordre", avoue un militant actif de la coordination de Rabat. Cette violence policière aurait-elle dissuadé certains marcheurs de descendre dans la rue ? "Pas sûr", répond notre sociologue. *Un excès ou un usage systématique de la violence peut encourager les gens à manifester davantage, à braver le danger pour*

crier leur indignation. Dans les interventions policières dont nous parlons, l'usage de la force est d'ailleurs aléatoire. Nos sécuritaires semblent donc être conscients de cette limite qui ferait basculer une partie de l'opinion publique", conclut Khalil.

Il y a enfin la routine. Le Mouvement du 20 février s'est installé dans une sorte d'habitude contestataire. Ses membres ont en effet peu à peu abandonné leur démarche créative consistant à varier les méthodes de manifestation. Fini les sit-in artistiques, les campagnes pour le don de sang, la distribution de fleurs aux policiers, etc. "Sortir le dimanche n'a donc plus rien d'excitant pour un Marocain moyen, sans appartenance politique ou associative", explique cet homme politique de gauche. "D'autant que nous sommes dans un temps d'attente et de doute, rappelle le sociologue. Plusieurs personnes ne savent plus trop quoi penser des réformes en cours, des accusations de radicalisation portées contre le mouvement, etc. Ils ne sont pas sûrs que ces manifestations servent à quelque chose. Certains pourraient donc préférer économiser leur énergie en attendant la publication du projet de la nouvelle constitution".



Drame. Pour la famille de Kamal (ici son père lors des obsèques), il ne fait aucun doute que le jeune homme est mort suite aux coups des policiers.

Le rapport médico-légal reste évasif sur cette question.

Un rapport déjà contesté par la famille Ammari, qui indique que Kamal ne souffrait d'aucune maladie, et s'en tient à la version initiale : le décès de son fils est dû aux coups qu'il a reçus de la part des policiers qui

l'ont attaqué le 29 mai. Pour preuve, la famille cite les bleus constatés sur le corps et le visage du jeune Mesfioui. Même son de cloche de la part des organisations de défense des droits de l'homme. L'OMDH a déjà appelé à faire toute la lumière sur cette affaire et "traduire les présumés bourreaux de Kamal Ammari devant la justice". AFD International a dépêché une commission d'observation sur place. Côté officiel, le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) vient d'achever une mission d'enquête à Safi. "Nous avons entendu tout le monde, autorités, famille, témoins... et nous rendrons notre rapport dans les jours à venir", indique un membre de cette mission qui a quitté Safi mardi dernier. ■

La pneumopathie bénigne qui tue...

En face, l'Etat n'est pas resté les bras croisés. Après avoir nié être responsables du décès de Kamal Ammari, les autorités locales procèdent à un examen médico-légal pour en déterminer les causes. Le procureur général du roi ordonne même une enquête, confiée (signe de la gravité des faits) à la Brigade nationale de police judiciaire (BNPJ). Trois médecins légistes sont désignés par le Parquet. Et, selon eux, Kamal Ammari aurait été victime d'une "pneumopathie extensive avec anoxie cérébrale" qui nécessitait un traitement précoce et adéquat. Cette pneumopathie aurait été aggravée par "un traumatisme thoracique". Quelle est l'origine de ce traumatisme ? Mystère.